



## Comment la Ciguë s'organise-t-elle ?

<b>Lae Coopératrice</b>	
c'est toi. Dès que tu signes un bail pour une chambre à la Ciguë, tu deviens membre de la coopérative en souscrivant à une part sociale. Ce statut de membre te donne à la fois des droits et des devoirs : tu peux participer aux organes de la Ciguë tout en respectant les statuts, chartes et règlements.	
<b>L'Assemblée Générale (AG)</b>	min. 3× par an
est l'organe souverain de la coopérative. Chaque membre y dispose d'une voix. L'AG élit le Conseil d'Administration, décide de l'excédent annuel, des modifications des statuts et règlements, des projets futurs et des grandes orientations stratégiques de la coopérative.	
<b>Le Conseil d'Administration (CA)</b>	10× par an
est l'organe qui représente et administre la coopérative, par le mandat de l'Assemblée Générale. Le CA prend des décisions qui ont un impact sur la politique générale de la coopérative. Il s'assure du maintien d'une organisation interne efficace qui respecte les statuts et règlements pour préserver les buts et intérêts de la coopérative. [...]	

<b>Les Assemblées locales (AL)</b>	min. 2× par an
regroupent les habitant-e-x-s d'un immeuble ou d'un groupe de bâtiments. Les AL choisissent les coordinatrices, décident de projets communs et discutent de questions liées à l'immeuble ou au quartier.	
<b>Le Conseil des coordinatrices</b>	env. 1× par mois
est un espace d'échange entre les coordinatrices et les pôles interne et technique de l'ET. Il constitue une occasion de coordonner des projets et de faire remonter à l'ET les souhaits et préoccupations des habitant-e-x-s.	
<b>Les Commissions thématiques</b>	
sont des espaces de participation ouverts à l'ensemble des membres de la Ciguë. Organisées par thèmes, chaque commission a son propre fonctionnement interne et sa fréquence d'activité. Elles sont également des lieux pour échanger et faire évoluer la structure même de la coopérative. Il existe par exemple la commission Attributions, la commission Écoute, la commission Emploi, la commission Habitat, la commission Intro et la commission Maisons vides. [...]	
<b>L'Équipe de Travail (ET)</b>	
est formée des employé-e-x-s de la Ciguë. Ils gèrent les affaires courantes de la coopérative. L'ET est divisé en 4 pôles, composés chacun de minimum 2 personnes : administration générale, gestion technique, affaires internes et pôle externe. L'ET se réunit chaque lundi pour traiter des tâches en cours et à venir.	
<b>Les Colocations</b>	
sont le modèle d'habitat privilégié de la Ciguë : lieux de vie, de partage, d'intégration et d'apprentissages. Chaque colocation organise son quotidien lors de réunions plus ou moins informelles. Dans le but de favoriser une cohabitation harmonieuse, chaque colocation a la possibilité de choisir ses colocataire-x-s.	

<b>Les Unis d'été/d'hiver</b>	
sont des espaces de discussion internes au CA et à l'ET qui permettent de traiter et d'approfondir, sur un temps long, des questions d'organisation et de fonctionnement de la Ciguë. C'est aussi l'occasion de créer des moments de rencontre plus informels et de faire vivre l'esprit de la coopérative.	

[...] En fonction de tes intérêts, tu peux rejoindre ces commissions et t'investir dans de nombreux dossiers de la Ciguë !	
<b>Les Groupes de travail (GT)</b>	
sont créés à la demande de l'AG, du CA ou de l'ET, lorsqu'un sujet débattu demande un approfondissement. Le GT est mandaté pour réfléchir à la thématique, s'informer et formuler des propositions qui sont ensuite soumises à décision auprès de l'AG, du CA ou de l'ET. Les GT sont parfois réservés aux membres de l'ET et du CA et parfois ouverts à tou-te-x-s. Lors de l'ouverture d'un GT à tou-te-x-s, tu seras informé-e-x par email.	